

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 3

Artikel: Changez de voiture, mais pas de conduite!
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Changez de voiture, mais pas

Régulièrement, le problème de la conduite automobile liée à l'âge revient sur le tapis. Il suffit qu'un octogénaire distrait emprunte l'autoroute à contresens pour que s'élèvent des voix exigeant le retrait définitif du permis à partir d'un certain âge. Les seniors au volant ne sont pas dangereux... pour autant qu'ils respectent certaines règles!

Dans notre pays, on ne lâche pas volontiers son permis de conduire, qui est avant tout un gage de liberté. Les personnes âgées habitant la campagne ou des communes mal desservies par les transports publics en savent quelque chose. Chaque année, en Suisse, plus de 8000 permis sont déposés. La plupart pour cause d'infractions graves ou d'alcoolisme au volant. En 1998, seuls 400 conducteurs âgés de plus de 70 ans ont abandonné leur précieux papier pour cause de maladie ou de déficiences.

Et les autres, demanderez-vous ? Et bien, ils s'accrochent à leur volant, parfois bien au-delà de la raison. On garde le souvenir de ce Jurassien,

conduisant jusqu'à passé cent ans... sous l'œil inquiet des membres de la famille, qui craignaient plus pour la sécurité des autres usagers que pour celle de leur intrépide aïeul.

La limite d'âge

Reste à déterminer si les conducteurs âgés sont plus ou moins dangereux que les tout jeunes par exemple. La polémique est relancée au moins une fois par année. Il existe des chiffres crédibles, émanant de l'Office fédéral de police. En 1992, sur un total de 79 846 accidents de la circulation, les conducteurs âgés de plus de 70 ans en ont provoqué 4360, contre 30 000 environ pour la tranche

d'âge des 20-30 ans. Dans le courant de l'année 1999, le journal du Touring-Club Suisse a posé la question suivante à l'ensemble de ses lecteurs : «Faut-il retirer le permis de conduire aux conducteurs ayant atteint l'âge de 75 ans ?» Seuls 10,2% des personnes interrogées se sont déclarées favorables à cette mesure impopulaire.

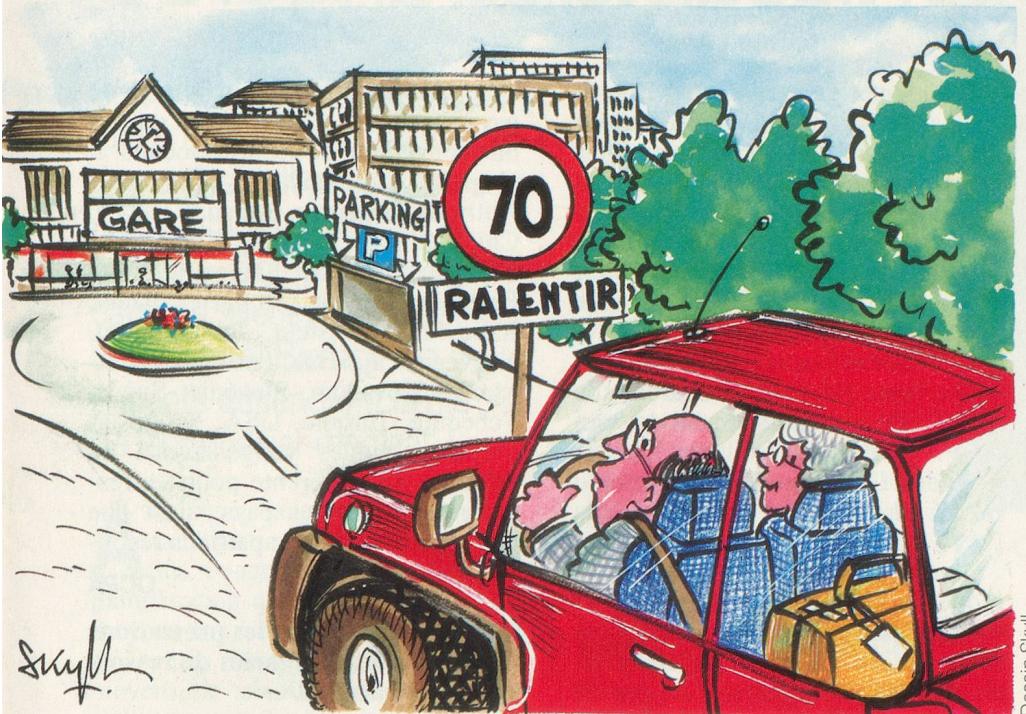
Il faut préciser que la loi prévoit un contrôle obligatoire tous les deux ans pour les conducteurs ayant atteint l'âge de 70 ans. Il s'agit généralement d'un examen médical simple, portant avant tout sur l'acuité visuelle et la capacité auditive. A Saint-Gall, un médecin pousse le zèle jusqu'à accompagner ses «patients» dans la circulation, afin de déterminer leurs réflexes.

Dans le canton de Vaud, un programme de prévention a été mis en place par le Service des autos, en collaboration avec la gendarmerie, le TCS, Pro Senectute et l'Association des moniteurs d'auto-école. Une petite partie des 25 000 conducteurs âgés de plus de 70 ans ont répondu

HUIT CONSEILS AU VOLANT

- 1 En principe, les seniors roulent moins que les personnes actives. On a calculé une moyenne de 12 000 km par année. Choisissez la voiture qui vous conviendra le mieux. N'économisez pas sur la sécurité (ABS, airbags, etc.).
- 2 Si vous avez des problèmes de mobilité liés aux rhumatismes, à l'arthrose, etc., achetez plutôt une voiture à boîte automatique. Vous économiserez des mouvements qui peuvent s'avérer pénibles.
- 3 Si vous suivez un traitement qui exige l'absorption de médicaments qui vous rendent euphorique ou au contraire apathique, laissez votre voiture au garage. C'est plus sûr pour tout le monde !
- 4 Lors de grands déplacements, la voiture peut s'avérer onéreuse et la conduite fatigante. Préférez alors le train ou l'avion, quitte à louer un véhicule lorsque vous serez arrivé à destination.
- 5 Si vous rencontrez des difficultés dans la circulation (signaux inconnus, giratoires, etc.) n'hésitez pas à suivre un cours à l'ACS ou au TCS. Cela coûte entre 100 et 300 francs, mais ce n'est pas de l'argent gaspillé.
- 6 Un conducteur de 60 ans a besoin de huit fois plus de lumière qu'à 20 ans. La sensibilité à l'éblouissement s'accroît, la vision du champ visuel diminue et le temps de la mise au point s'allonge. Evitez de conduire la nuit !
- 7 Durant les vacances (des autres) laissez votre voiture se reposer et redécouvrez les joies des voyages en transports publics. Une balade sur le lac par une journée ensoleillée est un plaisir trop rare...
- 8 Si un membre de votre entourage vous conseille de consulter un médecin ou d'abandonner votre permis, ne l'injuriez pas et ne vous révoltez pas. Sa démarche a certainement été mûrie longuement.

de conduite!



TÉMOIGNAGE

Je n'ai jamais eu d'accident!

«C'est dans les années soixante que j'ai passé mon permis et je n'ai cessé de conduire depuis ce temps-là. Le jour de l'examen, l'expert m'a félicité pour mes réflexes. Aujourd'hui, à l'âge de 77 ans, j'ai l'impression qu'ils sont intacts. Je pense que cela explique en partie le fait que je n'ai jamais eu d'accident en trente-cinq années de conduite.

Pourtant, je roule en moyenne près de 2000 km par mois. J'utilise fréquemment ma voiture pour conduire ma petite-fille à l'école, pour transporter des personnes handicapées ou pour mes activités. J'ai travaillé toute ma vie dans le domaine du spectacle. J'ai abandonné la mise en scène l'an passé, mais je continue de donner quelques leçons de dictation par-ci, par-là. Pour moi, la voiture est avant tout un outil de travail. Je ne la nettoie pas tous les deux jours, mais je l'entretiens correctement.

Naturellement, je passe un contrôle médical tous les deux ans depuis l'âge de 70 ans. J'ai encore une bonne vue, même si je dois porter des lunettes et mon ouïe est excellente. C'est en tout cas ce que constate mon médecin de famille, en me délivrant le certificat qui m'autorise à conserver mon permis.

J'ai appris par la presse qu'on envisageait de retirer le permis automatiquement aux personnes qui atteignent l'âge de 75 ou de 80 ans. Ce serait une idiotie. En tout cas, si cette mesure devait être appliquée, je demanderais une dérogation, en qualité de bon conducteur.

Et puis, si un jour, pour des questions de santé, je devais quand même me séparer de ma voiture, ce ne serait pas dramatique. J'irais à pied, je prendrais le bus ou le taxi...»

Georges G., Fribourg

favorablement à l'appel des organisateurs de ces cours d'information et de sensibilisation. On peut imaginer qu'il s'agissait évidemment de conducteurs en pleine possession de leurs moyens...

Généralement, les certificats de «bonne conduite» sont délivrés par les médecins de famille, qui se montrent parfois complaisants. Et si certains cantons ont nommé des médecins attitrés, cela ne change pas grand-chose au problème. Ces contrôles ne sont pas suffisamment poussés. Mais peut-on charger un médecin de «punir» son patient en lui retirant le permis? Où commence la sécurité et où s'arrête la répression?

Connaître ses limites

Dans un récent article consacré à la somnolence au volant publié dans *le Temps*, il est apparu que 80% des conducteurs connaissent des périodes d'hypovigilance ou de somnolence au volant, quand ils ne s'endorment pas carrément. Des fractions d'absence très brèves, heureusement, qui n'excèdent pas trois ou quatre

secondes. Selon le professeur Alain Muzet, du CNRS de Strasbourg, «ce sont les jeunes qui se révèlent les plus fragiles et qui enclenchent plus facilement la transition entre la veille et le sommeil». A la lumière de ces révélations, il faudrait donc tester tous les conducteurs, tous les ans ou tous les deux ans. On imagine d'ici le travail...

En fait, la prise de conscience doit être individuelle. Il appartient à chacun de connaître ses limites et de prendre la route dans les meilleures conditions possibles. Un senior au volant, dont les facultés visuelles sont diminuées, n'est certainement pas plus dangereux qu'un quadragénaire qui a bu un apéro, une demi-bouteille de rouge et un pousse-café.

Et si vraiment son état physique ou psychique représentent un danger public, c'est à son entourage que revient la responsabilité de l'empêcher de conduire. Le mieux est de rester raisonnable et d'observer certaines conditions avant de s'élancer dans le trafic. Il en va de la sécurité de chacun.

Jean-Robert Probst